



Communiqué de presse

Paris, le 23 mai 2022

Nomination du nouveau Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

L'UFS félicite Marc Fesneau pour sa nomination en tant que ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et réaffirme son engagement en faveur d'une transition durable. Cette prise de poste stratégique intervient dans un contexte géopolitique, économique et climatique sans précédent marqué par la guerre russo-ukrainienne, une inflation record et une sécheresse qui s'installe.

L'UFS a bien noté les priorités de Monsieur Fesneau qui rappelle notamment que la question de la souveraineté alimentaire n'est pas « résolue ». En effet, maintenir et développer des filières agricoles et alimentaires durables mais aussi compétitives, sera déterminant pour répondre aux attentes de souveraineté alimentaire et de transitions multiples des consommateurs-citoyens. Dès que possible, l'UFS partagera avec le nouveau ministre, ses propositions en faveur de l'innovation, un axe clé pour offrir des solutions à toutes les agricultures.

« Compte tenu des impacts liés aux aléas climatiques à répétition et au conflit Russie/Ukraine, la question agricole doit être au cœur de l'action du nouveau gouvernement ! L'Union Française des Semenciers propose une ambition stratégique pour le développement des semences et pour ce faire, elle se tient à la disposition des services du ministre, afin d'entamer un dialogue constructif alliant les impératifs économiques, environnementaux et sociétaux. » déclare Claude Tabel, Président de l'Union Française des Semenciers.

A PROPOS DE L'UNION FRANÇAISE DES SEMENCIERS

L'Union Française des Semenciers est l'organisation professionnelle qui représente plus d'une centaine d'entreprises semencières implantées en France et engagées dans la création de variétés végétales, la production et la mise en marché de semences pour l'agriculture, les jardins et les paysages. Interlocuteur de référence pour l'industrie des semences, elle porte la voix de ses adhérents dans une interprofession forte. Au sein des filières agricoles et agro-alimentaires, les semenciers participent à la construction d'une activité économique structurée, dynamique, responsable et pérenne. Qu'elles soient des PME familiales, des coopératives ou des filiales d'entreprises étrangères, les entreprises semencières contribuent au développement économique des régions et performant sur les marchés internationaux.

CONTACT

Agence Comfluence

Charles COLLET

06 68 69 00 99

charles.collet@comfluence.fr

Romain CHARPIOT

01 40 07 98 27

romain.charpiot@comfluence.fr